

PLUS QUE JAMAIS, L'ECONOMIE SOCIALE

En pleine tourmente engendrée par la crise du capitalisme néo-libéral, les discours officiels ont changé radicalement. Foin des envolées lyriques en faveur du marché qui ne pouvait s'épanouir que dans la liberté totale. Terminées les antiennes rabâchant sans nuances l'Etat carcan, la loi contraignante, la ringardise du service public. Telle une bourrasque emportant l'idéologie des trois dernières décennies, des centaines de milliards d'euros se sont évanouis dans les contrées incertaines de la spéculation, du boursicottage, des jeux mortifères d'une finance casino.

Aux Etats-Unis comme dans chacun des pays européens, nous assistons au grand retour de l'Etat. Partout, il intervient, renflouant les banques qui ont joué avec le feu, dans une tentative effrénée de reprendre la main pour réduire les flammes des crises qui s'annoncent. Crise de l'économie, tout d'abord, qui commence à précipiter au chômage partiel et complet des dizaines de milliers de salariés en France. Et, tandis que la courbe du chômage repart en flèche, la pauvreté qui s'était déjà installée dans notre pays, touchant plus de 7 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, va s'enraciner. Crise sociale donc et angoisse de ceux et celles qui se sentent menacés par le fléau des délocalisations, des fermetures d'entreprises. Crise sociale aussi quand le gouvernement ne rompt pas avec sa politique fiscale qui renforce les inégalités, ni avec sa politique de réduction du financement de la protection sociale et des services publics, comme l'éducation et la santé. Car nous assistons à une schizophrénie époustouflante. Discours et pratique sont en contradiction flagrante. Une Union européenne qui brise les critères de Maastricht et laissera filer le déficit, mais qui ne parvient pas à élaborer une politique commune pour ses 27 pays membres. Et même au sein de l'Union européenne, chaque Etat semble reprendre son autonomie. Grande-Bretagne, Irlande, Allemagne, Pologne, Suède... Chacun son plan de relance et fi des règles soit disant communes. L'Union qui traquait, il y a peu encore, les « aides d'Etat » accordées à des centaines de structures d'utilité sociale serait-elle en train de faire marche arrière ? Pas si sûr. Et comme s'il y avait deux poids deux mesures, elle pourrait bien autoriser le déficit pour sauver le système et poursuivre sa chasse aux subventions aux établissements de santé, aux associations culturelles et sociales.

Alors, oui, si la situation n'était pas si grave, si elle ne risquait pas de meurtrir des milliers de Français, nous pourrions sourire, avec ironie. L'économie sociale, ses valeurs, ses règles, son fonctionnement démocratique, hors de tout jeu spéculatif, tant vilipendée, apparaît bien, aujourd'hui et plus que jamais, dans toute sa pertinence. Ses actions étaient, sont et restent solidaires et durables. Pourquoi ne pas alors la reconnaître comme un modèle efficace et pérenne ? L'avenir nous le dira. Et l'avenir nous concerne.

POINTS DE VUE

L'ECONOMIE SOCIALE FACE A LA CRISE

Une crise paradoxale et stratégique pour l'économie sociale

La crise financière (avec ses conséquences économiques, sociales et politiques) est la responsabilité collective d'acteurs économiques devenus irresponsables :

- les banquiers et financiers qui ont inventé et promu des mécanismes de destruction de l'économie réelle car déconnectés d'un souci de développement et de production ;
- les pouvoirs publics qui ont défini et mis en œuvre des politiques expansionnistes favorisant le recours à la dette pour masquer les faiblesses de la croissance ; il en est résulté une stagnation des revenus réels masquée par la croissance de l'endettement, favorisée par de nouveaux mécanismes financiers (dont les « subprimes » qui reflètent spécifiquement la crise du logement aux Etats-Unis) ;
- les autorités de régulation nationales ou internationales qui ont failli soit par excès de normes (prudentielles ou comptables) soit par absence (« hedge funds ») ;
- les agences de notation et cabinets d'audits qui ont souvent masqué la situation réelle d'entreprises (quand ce n'était pas de la complicité).

Cette situation est paradoxale et stratégique pour l'économie sociale : certaines structures qui disent appartenir à l'économie sociale ont failli comme les autres, et dans le même temps, le secteur de l'économie sociale peine à promouvoir une alternative à l'économie capitaliste. L'enjeu pour l'économie sociale est donc de démontrer qu'elle peut promouvoir une finance solidaire et « patiente » au service du développement et de l'intérêt général ; le chantier est vaste car il faudra à la fois consolider les fondamentaux éthiques et démocratiques dans un monde économique qui ne les supporte plus, innover sur les produits et garantir la proximité attendue par les sociétaires.

En quoi l'économie sociale est-elle soumise à la crise ?

- Les structures bancaires sont les plus concernées : les pertes et risques sont principalement concentrés sur des structures de diversification externe (parfois résultant d'acquisitions) destinées à positionner les banques coopératives et mutualistes dans le champ de l'économie bancaire en général ; la stratégie de cotation d'entités bancaires dédiées s'est révélée perdante à ce stade = cours de l'action Crédit Agricole au moment de son introduction en Bourse en octobre 2001 (16 euros) et le 14 janvier 2009 (8,04 euros) ; cours de l'action Natixis lors de son introduction en Bourse fin 2006 (19,55 euros) et le 14 janvier 2009 (1,28 euro).
- Les produits distribués se sont banalisés : les produits de placement et d'épargne se sont banalisés et sont parfois portés par des véhicules à risques ; mais les sociétaires ont aussi des attentes de consommateurs et d'investisseurs en matière de rentabilité...
- Les règles prudentielles sont perverses : l'obligation de constituer des réserves et de développer des fonds propres fait courir le risque d'une « dynamisation » excessive des fonds collectés ; les chantiers en cours ne sont pas à ce titre rassurants.
- La gouvernance a failli : la connaissance et la maîtrise de la situation ont depuis longtemps échappé aux sociétaires, que ce soit pour des raisons de technicité ou pour des raisons de gouvernance interne.

La porosité avec le secteur capitaliste est devenue manifeste, surtout dans le domaine bancaire, provoquant une perte de repères par rapport à un principe de base qui est une gestion différente du temps d'investissement. Les mutuelles d'assurance françaises (mais Ethias en Belgique, Northern Rock en Grande Bretagne...) et les mutuelles santé seraient a priori épargnées, mais « c'est à marée basse que l'on voit ceux qui se baignaient sans maillot » (Warren Buffet) ; nous verrons les résultats au moment de la clôture des comptes 2008, notamment en matière de politique de placements des réserves... La crise aura

de toutes façons un impact inévitable, même indirect, sur nos organismes, avec les effets de la récession économique, sur la situation des adhérents et sociétaires...

Peut-on raisonnablement isoler l'économie sociale des principes capitalistes ?

- Résister à la tentation de « miser les réserves » dans un univers financier dérégulé et marqué par une concurrence exacerbée, qui plus est sur des produits à risques ; s'interroger sur la vocation de « banque universelle », sur la transformation des organisations et modes de gouvernance ; ce n'est pas parce qu'on n'a pas d'actionnaires à rémunérer que l'on ne prend pas de risques en recherchant le profit ou la rentabilité maximum...
- Agir sur les réglementations : statuts d'entreprises, réserves prudentielles dont Solvabilité 2, normes comptables IFRS... tout plaide pour une reconnaissance de nos spécificités.
- Agir sur les produits : où en sommes-nous des produits « éthiques » et des placements solidaires (exemple de la finance islamique, beaucoup plus dynamique et inventive) ? Il faudrait agir pour une rentabilité « sobre » et de long terme (encourager la fidélité) mais il y a évidemment nécessité d'en convaincre les sociétaires...
- Agir sur le développement financier de l'économie sociale : il y a besoin d'une « banque d'affaires » ou de « sociétés de capital-risque » pour l'économie sociale, de « fonds de dotations » pour le financement des associations et fondations... ce ne sera possible qu'en rationalisant les divers outils créés par notre secteur économique ; trop d'acteurs de l'économie sociale se plaignent de ne pas trouver les appuis nécessaires à leur développement ; beaucoup de besoins sociaux nouveaux sont à satisfaire que le marché ne considère pas comme solvables et que l'Etat n'a pas les moyens de financer : à nous de nous engouffrer collectivement dans la brèche...
- Agir sur la gouvernance : remédier au déficit démocratique, mais surtout à la potentielle contradiction d'intérêts au sein même du statut de sociétaire/client

L'enjeu est donc plus que jamais de retrouver une identité pour éviter la banalisation ; l'économie sociale doit rester fidèle à sa vocation première, qui est fondée sur la confiance, non des riches mais des petits épargnants, et sur des mécanismes simples (collecter l'épargne, financer des prêts à la consommation, à l'acquisition ou au soutien de l'investissement de proximité). A côté du secteur capitaliste, qui ne disparaîtra sans doute pas à la faveur de cette crise, il faut réinventer une économie sociale, dans le marché certes, mais avec des règles spécifiques, des outils et produits qui lui soient propres, et une gouvernance démocratique garantissant, au moins, la transparence. L'économie sociale étant plus que d'autres fondée sur la confiance, elle ne peut donc pas laisser s'installer une crise de confiance envers nos organismes à la faveur de cette crise financière ; nos sociétaires et adhérents sont pour l'heure inquiets et nous demandent des garanties.

Jérôme Saddier

Directeur général de La Mutuelle Des Etudiants

« REELLE, PROFONDE ET MENACANTE »

La crise, Jean-Michel Laxalt, président général de la MGEN, la croit « réelle, profonde et menaçante » : « Il faut agir. L'Etat français prend l'initiative, c'est légitime. Il le fait dans un cadre concerté au niveau européen et mondial, c'est mieux. Il le fait pourtant différemment des Etats voisins (Allemagne, Royaume-Uni, Espagne). Le président de la République vient de proclamer le retour de l'Etat investisseur. C'est bien. Mais ce n'est pas compatible avec la baisse de la fiscalité. Alors, la crise aurait-elle dessillé le président de la République ? Quand il affirme que la réponse est l'investissement, c'est à rebours de la priorité de son quinquennat : le bouclier fiscal. Quand il s'alarme du chômage, il prend à revers la solution par les heures supplémentaires. Quand il constate « la demande de régulation, de protection, de justice », la nécessité « d'un nouvel équilibre entre l'Etat et le marché », il culbute le péremptoire procès de l'Etat providence, obstacle à une véritable modernité. C'est une constante des « libéraux » que de vilipender l'Etat providence ».

ACTUALITE

LA DELEGATION A L'ECONOMIE SOCIALE MENACEE DE DISPARITION

« Il n'y a pas de fumée sans feu ». L'adage populaire va-t-il se matérialiser par la disparition de la DIES ? Après qu'[Hugues Sibille](#), ancien Délégué interministériel ait donné l'alerte, la rumeur s'amplifie. Dans un « Forum » publié dans *La Croix*, [Scarlett Courvoisier](#) (*La Lettre de l'Economie Sociale*) et [Marcel Hipszman](#) (Esfin-Ides) sonnent le tocsin : « *La crise d'une exceptionnelle gravité que nous sommes en train de vivre montre surabondamment les excès d'un système qui accorde à la maximisation du profit, la primauté sur toute autre considération. Elle conforte, par contraste, la pertinence de l'Economie sociale fondée sur une toute autre vision à prendre en compte... Il y a là tout de même un paradoxe, c'est le choix du moment, celui où partout en Europe et ailleurs dans le monde, y compris dans les pays les plus imprégnés de libéralisme, le rôle de l'Economie sociale est reconnu... Créée en 1981, la DIES est, en effet, depuis 27 ans, le signe tangible de la reconnaissance de l'Economie sociale dans les institutions de la République... Jamais remise en cause par les gouvernements de droite comme de gauche, qui se sont succédés, la DIES est aujourd'hui menacée de disparition, alors même qu'elle a à son actif un bilan plus qu'honorable. Les acteurs de l'Economie sociale dont elle a favorisé l'amélioration de l'environnement juridique, financier et fiscal, l'ouverture sur l'Europe et la structuration au niveau national et territorial en ont été les premiers bénéficiaires. La DIES s'est également employée à relayer l'action publique dans de nombreux domaines où la contribution des organisations de l'Economie sociale est importante et souvent essentielle... Certes la tentation de supprimer la DIES serait sans doute moins forte si la lente érosion de son rôle depuis 2002 s'était confrontée à une réaction plus incisive de la part des organisations de l'Economie sociale. Dépouillée en 2004 d'une bonne partie de ses attributions au profit du ministère de la jeunesse et des sports, aujourd'hui « cannibalisée » au profit du Haut Commissariat au RSA, la DIES vit désormais dans l'attente de la décision qui mettra fin à une expérience vieille de 27 ans, unique dans l'administration française et, à bien des égards, remarquable... Mais peut-être n'est-il pas trop tard pour écarter ce mauvais coup porté à l'Economie sociale ».*

MANIFESTE EUROPEEN POUR UNE CROISSANCE DURABLE ET SOLIDAIRE

Alors que les conséquences économiques et sociales de la crise financière s'annoncent dramatiques, **POUR LA SOLIDARITE** a initié, en décembre 2008, le Manifeste européen « Pour une croissance durable et solidaire au service d'une richesse partagée » qui avance douze propositions pour bâtir une croissance durable.

Le Manifeste propose un nouveau modèle de croissance qui défend l'intérêt général européen et dans lequel la cohésion sociale est un moteur essentiel. Ce modèle repose, en plus d'une réglementation financière stricte, sur une économie plurielle soucieuse de développement économique, de progrès social et de qualité environnementale. Une trentaine de personnalités des mondes associatif, politique et universitaire ont déjà fait le choix d'un changement économique majeur.

La liste des [signataires](#) et le [manifeste](#) peuvent être consultés sur le site Internet de PLS.

« CONTRE-PERFORMANCE » DES SECTEURS DE L'ENERGIE, DES BANQUES ET DES TRANSPORTS URBAINS DANS L'UE

Un rapport de la Commission européenne, indique que trois secteurs de services importants pour les consommateurs – l'énergie, les activités bancaires et les transports (trains, bus et trams) – causent le plus de problèmes, selon les consommateurs. Ce rapport de l'UE - le 2^e Tableau de bord annuel des marchés de la consommation – enquête sur plus de 20 secteurs de biens et services (dont ceux de l'alimentation, de l'habillement, de la chaussure, de la finance, de l'énergie et des télécommunications) en fonction de 5

indicateurs clés de la consommation que sont les prix, les changements de fournisseur, la satisfaction, les réclamations et la sécurité. Le but est d'identifier les domaines où les marchés présentent un risque élevé de dysfonctionnement pour les consommateurs. Une analyse approfondie de la situation des consommateurs sur le marché de détail de l'électricité sera effectuée par la Commission en 2009.

LA GRAMEEN BANK A NEW YORK ?

Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix, fondateur de la "Banque des pauvres" au Bangladesh, appelle les Etats à soutenir le microcrédit pour faire face à la crise. La Grameen Bank envisage même de s'installer à New York, où des centaines de personnes ont déjà sollicité des prêts ! L'objectif est de démontrer qu'une "autre finance" est possible.

Mais, alors que la réglementation américaine a été incapable d'éviter le scandale des subprimes, elle est très défavorable au microcrédit. Pourtant, comme le rappelle Muhammad Yunus, "le taux de défaut sur ces prêts ne dépasse pas 1%".

CAISSE D'EPARGNE – BANQUE POPULAIRE : LA FUSION "A REÇULONS"

La fusion des deux groupes mutualistes, Caisses d'Epargne et Banques Populaires, semble prendre **du retard dans un climat de manque de confiance, de schéma à minima et de difficultés multiples...** *"Premier obstacle, la valorisation des actifs "patine", selon une source proche, qui estime qu'au delà des difficultés techniques, réelles mais surmontables, c'est "le facteur humain" qui bloque. Les deux groupes envisagent donc une fusion à minima, avec la création d'une structure commune pilotant les deux réseaux. Chacun conserverait ainsi le contrôle de ses filiales, qui pourraient être apportées au holdin quand l'horizon s'éclaircira et permettra de valoriser les actifs. Une "solution pacifique et qui permettrait d'aller vite" selon une source proche de l'Ecureuil (...) Donc dénué de prérogatives opérationnelles, tant pour le contrôle des filiales que pour le; pilotage des réseaux. Attachés à leur modèle décentralisé, les "bleus" redoutent en effet "le centralisme des rouges". Or, cette solution ne cadre guère avec la vision de l'Elysée, qui tient, selon une source interne, à ce que la fusion aille "vite et loin". Le projet de loi nécessaire à l'opération fait déjà la navette entre les deux groupes, et pourrait être transmis au Parlement fin février pour adoption d'ici à la fin juin, date à laquelle le projet est censé être bouclé. Dans ce contexte, les dirigeants des deux groupes sont aujourd'hui pris entre le marteau de l'Etat, qui tient à une vraie fusion, et l'enclume de leur base, qu'il faudra ensuite convaincre du bien-fondé du compromis atteint. Car les réseaux des deux groupes sont traumatisés par l'épisode Natixis". L'Elysée a fait savoir que la 2ème tranche des aides publiques ne serait débloquée que si les deux groupes s'engagent dans une véritable union : "on ne se marie pas à moitié!".*

(in *La Lettre de l'Economie Sociale* n° 1315)

NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LA MUTUALITE FRANCAISE

Les mutuelles santé n'échappent pas au phénomène de restructuration-concentration qui s'impose à la plupart des organisations de l'économie sociale. Alors qu'il y a un demi-siècle, le mouvement mutualiste était constitué de quelque 10.000 mutuelles, aujourd'hui, les 50 premières rassemblent 80% des 18 millions de sociétaires. Une assemblée générale extraordinaire de la FNMF vient de voter, à 89,26%, une nouvelle gouvernance qui confère aux dirigeants des grandes mutuelles la capacité d'orienter le mouvement. *"Le fait de resserrer la fonction fédérale autour des principales mutuelles facilitera les prises de décisions communes sur les politiques de remboursement des médicaments et des soins. Si l'on veut peser sur l'offre et le coût de l'offre, nous avons intérêt à le faire ensemble"*, explique Jean-Pierre Davant, président de la FNMF.

NOS ADHERENTS INNOVENT

LE CREDIT MUTUEL, ACTEUR DU CREDIT A LA CONSOMMATION EN EUROPE

Grâce à l'acquisition de la [Citibank Privatkunden AG & KgaA](#) et de [Citibank Deutschland](#) (3,25 millions de clients, 340 agences et points conseil et 6 800 salariés, en Allemagne), le [Crédit Mutuel](#) est devenu un acteur de premier plan du crédit à la consommation en Europe.

Cette position devrait encore être confortée par la prise de contrôle de [COFIDIS](#).

LE GROUPE CHEQUE DEJEUNER POURSUIT SA DIVERSIFICATION

[Chèque Déjeuner](#) vient d'acquérir la Sté [Adomsys](#) via sa filiale [Apologic](#), spécialiste de l'informatisation des structures de services à la personne et d'aide et de soins à domicile. Cette acquisition permet à Apologic de conforter sa place de leader auprès des associations, entreprises et organismes sociaux, quelle que soit leur taille, désireux de s'équiper d'instruments de gestion informatisée de leurs prestations : télégestion des intervenants à domicile, suivi des plannings, facturation,... sous forme d'un outil unique et simplifié.

[Jacques Landriot](#), président, justifie ainsi ce nouveau développement du Groupe : *"Fidèles à nos valeurs, nous renforçons ainsi notre offre de services à la personne, petites et grandes"*.

Rappelons que le Groupe coopératif Chèque Déjeuner est le 3ème émetteur mondial de titres de paiement sociaux, avec 3,4 milliards d'€ de volume d'émission, 655 millions de chèques diffusés, 16,7 millions d'utilisateurs et 1 800 collaborateurs. Le Groupe est une des rares coopératives de production françaises ayant une importante activité internationale. C'est ainsi que le Groupe est présent dans dix pays.

ACTIVITES DU CIRIEC

2ème CONFERENCE MONDIALE DE RECHERCHE EN ECONOMIE SOCIALE

La deuxième édition de la Conférence mondiale de recherche en économie sociale du CIRIEC se tiendra, les 1er et 2 octobre 2009, à Ostersund (Suède). Les deux jours de conférence seront consacrés au thème général "L'économie sociale dans un monde en crise", autour duquel s'organiseront de nombreux ateliers thématiques couvrant divers champs tels que : le capital social, les nouvelles politiques publiques, la gouvernance ou encore la création d'emploi.

Le [CIRIEC-Scandinavie](#) et la Mid-Sweden University, en tant qu'organisateur locaux de la conférence, finalisent actuellement la constitution des Comités d'honneur et Comité scientifique.

L'appel à contributions est disponible : http://socek.se/ciriec_research_2009-02-18

NOUVELLES DES SECTIONS NATIONALES

- [La Colombie](#) deviendra, au printemps 2009, la 15ème section du CIRIEC. Elle est issue du projet de deux universités : Pontificia Universidad Javeriana à Bogota et Universidad Cooperativa de Colombia à Bogota.
- [Le CIRIEC-Vénézuéla](#) est redevenu actif, après 6 ans de suspension.
- [L'Institut chypriote du Travail](#) est devenu, depuis peu, membre collectif du CIRIEC. Ce statut provisoire a été créé dans l'attente de la création d'une section de plein exercice.

RESEAU "EDUCATION ET SOLIDARITE"

Le CIRIEC collabore avec le [Réseau Education et Solidarité](#) créé par l'Association Internationale de la Mutualité, la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (France) et l'Internationale de l'Education. L'objectif est de développer les systèmes de protection sociale solidaire aux quatre coins du monde.

Le CIRIEC a pour mission de dresser un inventaire des mutuelles de santé initiées par ou pour les enseignants au niveau mondial.

Chacun peut participer à l'enquête : <http://www.educationsolidarite.org/docs/questionnaire-CIRIEC.pdf>

Les résultats de cette étude seront présentés lors du lancement du réseau, les 14 et 15 mai 2009, à Paris : <http://www.educationsolidarite.org/la-conference-internationale.html>

CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE

Organisée par l'[Union tchèque et morave des coopératives de production](#) et le ministère du travail et des affaires sociales, cette conférence se déroulera à Prague, du 16 au 18 avril 2009. Le CIRIEC a décidé de s'y associer en animant les travaux consacrés aux politiques publiques, supports techniques, supports financiers et évaluation.

La conférence fait partie du programme officiel du gouvernement de la République Tchèque dans le cadre de la présidence de l'UE.

Informations-inscriptions : www.seconference.cz

DINER-DEBAT DU CIRIEC-FRANCE

En collaboration avec la [Fondation MACIF](#) et [POUR LA SOLIDARITE](#)

EUROPE ET ENERGIE : LES ENJEUX POUR L'ECONOMIE SOCIALE ET L'ECONOMIE PUBLIQUE

Mercredi 22 avril 2009, à 18:30
Cercle Républicain, 5 avenue de l'Opéra – Paris

A l'issue de la conférence, un dîner dans les salons du Cercle Républicain, permettra un débat avec les intervenants. Pour prolonger la réflexion, l'ouvrage de Denis STOKKINK : « Europe, Energie et Economie Sociale » sera offert.

Inscriptions : info@ciriec-france.org

A LIRE

ECONOMIE SOCIALE ET MOUVEMENT SYNDICAL

Jean-Philippe Milesy, délégué de Rencontres sociales

« Ce livre n'est pas seulement une tentative de réponse à cette interrogation existentielle de l'économie sociale: d'où venons-nous ? qui sommes-nous ? où allons-nous ? D'entrée de jeu, Jean-Philippe Milesy revendique la subjectivité. Il décrit, explique, analyse, mais surtout alimente la réflexion ; il ouvre des espaces, cherche à convaincre. Il fait sienne cette phrase d'Henri Desroches, qu'il cite souvent: "L'utopie n'est une illusion qu'à ceux qui sont hermétiques à ses allusions".

Il fait parfois la part belle à une organisation syndicale plutôt qu'aux autres (le lecteur devinera laquelle...). Il le revendique. Cet ouvrage est celui d'un militant, pas d'un historien. Il exprime son point de vue, ne prétend pas à la Vérité, mais explore des chemins qui aideront le lecteur à trouver la sienne ; car il est respectueux de l'autre. Parfois tranchant, il ne cultive pas la caricature. Il trouve même quelques vertus au monde capitaliste et quelques défauts à celui de l'économie sociale. J'ai retenu, pour vous donner envie, trois thèmes, un par partie:

Dans la première partie, qui s'intéresse à la définition et à l'histoire, je veux vous faire partager mon émotion à la lecture de "l'appel" d'Eugène Varlin, ouvrier relieur, pour la création d'une cuisine coopérative en 1868. Un texte à l'effrayante modernité: "point de luxe, point de dorures ni de glaces, mais de la propreté, du confortable." Cela ne vous évoque rien ?

Dans la deuxième partie, consacrée à la description, au-delà des valeurs et des principes qu'il faut avoir l'impudeur d'exposer, car trop souvent on parle "des valeurs de l'économie sociale" sans prendre même le temps de les citer. C'est la volonté d'ouverture du champ de l'économie sociale (comités d'entreprise et ONG en particulier), qui ouvre une porte. Cela mérite une réflexion approfondie car si les différences sont apparentes, la parenté l'est tout autant. Encore faudra-t-il en définir le degré.

Dans la troisième partie, bien sûr, c'est l'appel "Sommes nous des "économiessocialiens" en une "économiesociale" ?" Appel à un renouveau militant, à des alliances qui renforcent et qui ouvrent, à un rapprochement entre syndicats et économie sociale, pour une économie sociale plus offensive.

Alors, lecteur, que cet ouvrage t'apprenne, te rappelle, entretienne ta foi en l'homme, te surprenne, t'interroge et surtout : "On est prié de faire circuler" »

Roger Iseli, Directeur général du Groupe Macif

PRATIQUES INNOVANTES EN MATIERE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI) a participé, depuis 2005, au projet européen, ECLAS. Initié et coordonné par le Centre de la Gabrielle, œuvre sociale de la Mutualité Fonction Publique, ce projet visait à mettre en avant et à développer les compétences des personnes en situation de handicap, et notamment de handicap mental, mais également de leurs parents et des professionnels du secteur social et médico-social. L'ICOSI a travaillé sur la dimension internationale du projet, avec, en toile de fond, la thématique de l'accompagnement vers l'emploi des personnes en situation de handicap mental et l'objectif, à terme, de pouvoir capitaliser des acquis, de transférer et de généraliser des bonnes pratiques et de mettre en perspective les pratiques nationales par rapport à celles observées ailleurs.

Les travaux de recherche menés au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en France sont publiés sous la forme d'un guide pratique disponible en français et anglais.

info@icosi.org

ETHIQUE, PRATIQUE ET GOUVERNANCE

dans les entreprises publiques, l'hôpital public et les organismes à gestion paritaire

Organisé, en 2007 au Conseil Economique et Social, par le [CIRIEC-France](#), ce colloque n'a, comme le déclarait [Marcel Caballero](#), vice-président du CIRIEC-France : « en rien cédé à la mode du moment qui conduit à afficher l'éthique lorsqu'elle n'est plus présente dans les pratiques et à invoquer la gouvernance lorsqu'on a tout oublié des bonnes méthodes de gouvernement ». Le champ retenu pour la discussion est celui de l'économie au service de l'intérêt général ou de l'intérêt collectif, à laquelle le CIRIEC consacre son activité de recherche et d'information. Le choix des intervenants a été dicté par le souci d'aller directement au cœur de la réalité des organisations et des entreprises, en dépassant les limites strictes du sujet annoncé, pour poser plus fondamentalement la question de leur capacité à résister à la domination, à prétention hégémonique, du « modèle » libéral, voire à conquérir de nouveaux espaces, en raison précisément de leur éthique, de leurs pratiques et de leur gouvernance.

Les actes du colloque sont disponibles : info@ciriec-france.org

L'ECONOMIE SOCIALE DANS L'UNION EUROPEENNE

Le [Comité Economique et Social Européen](#) a confié au CIRIEC un rapport sur l'économie sociale en Europe, sous la forme d'une analyse conceptuelle et comparative de la situation dans les 25 Etats membres (Le rapport ayant été finalisé en 2006, il n'y est pas tenu compte de la Bulgarie et de la Roumanie, qui ont adhéré à l'UE le 1^{er} janvier 2007)

Ce travail a été dirigé et rédigé par les soins des professeurs [Rafael Chaves](#) et [José Luis Monzon](#) (CIRIEC-Espagne), assistés par un comité d'experts formé des professeurs [Danièle Demoustier](#) (CIRIEC-France), [L. Frobel](#) (Suède) et [R. Spear](#) (Royaume-Uni). Pour son élaboration, ils ont bénéficié de la collaboration de spécialistes issus des organisations représentatives des différentes branches de l'économie sociale : Coopératives Europe, Association Internationale de la Mutualité, Association Internationale des sociétés d'assurance mutuelle,... La commission scientifique du CIRIEC pour l'économie sociale et ses sections européennes se sont impliquées activement. Pour réaliser l'analyse comparative, pays par pays, de la situation actuelle, le CIRIEC a établi un réseau de correspondants, qui se composait initialement de 52 experts de 26 pays de l'UE (universitaires, experts d'un secteur déterminé et hauts fonctionnaires)

Ce travail constitue une excellente illustration du maillage que le CIRIEC est en mesure de réaliser en s'appuyant sur le réseau de ses sections nationales.

Un résumé du rapport est disponible : ciriec@ulg.ac.be

AGENDA

Concours de la Fondation du Crédit Coopératif : « [PRIX ET TROPHÉE DE L'INITIATIVE EN ECONOMIE SOCIALE](#) » Depuis 27 ans, la Fondation du Crédit Coopératif récompense chaque année des organismes de l'économie sociale, clients ou non, qui se distinguent par une initiative novatrice, exemplaire au plan économique, technologique, social ou culturel. Date limite de dépôt des dossiers : 5 mars 2009. fondation@fondation.credit-cooperatif.coop

Petits déjeuners du Pôle Collectivités Publiques : « [ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE : PARTENAIRES PRIVILEGIÉS DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES](#) », organisé par l'Université de Cergy-Pontoise, en collaboration avec la MGEN. Cergy-Pontoise, 7 mars 2009. pascaline.drouin@u-cergy.fr

XXII° Colloque de l'ADDES : « [GOUVERNANCE ET PERFORMANCE : QUELLES EXIGENCES DE L'ECONOMIE SOCIALE ?](#) » Paris, 10 mars 2009. adde@coopanet.coop

Débats : « [LA RSE, LEVIER POUR SORTIR DE LA CRISE ?](#) » organisés par *Les Echos*, FEDERE, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, le Groupe La Poste, Orange,... Paris, 25 et 26 mars 2009. nbansard@lesechos.fr

Deuxième édition du Prix « [ACTEURS ECONOMIQUES ET HANDICAP](#) » attribué par l'OCIRP. Date limite de remise des dossiers : 15 avril 2009. www.exempleasivre.com

Assemblée générale du CIRIEC-France. Paris, 22 avril 2009. info@ciriec-france.org

Dîner-débat du CIRIEC-France, en collaboration avec la Fondation MACIF et POUR LA SOLIDARITE
« [EUROPE et ENERGIE : les enjeux pour l' ECONOMIE SOCIALE ET L'ECONOMIE PUBLIQUE](#) »
Paris, 22 avril 2009. info@ciriec-france.org

Séminaire européen : « [LES COOPERATIVES D'ENERGIE](#) » organisé par Coopératives Europe. Bruxelles (Parlement européen), 30 avril 2009. www.coopseurope.coop

Conférence internationale : « [LANCEMENT DU RESEAU EDUCATION ET SOLIDARITE](#) », organisée par l'Internationale de l'Education, d'Association Internationale de la Mutualité et la MGEN. Paris, 14 et 15 mai 2009. sgrasso@educationsolidarity.org

ADHESION AU CIRIEC-France

Association sans but lucratif, le CIRIEC-France est composé d'adhérents
personnes morales et personnes physiques
intéressées par la recherche et l'information
sur l'économie publique,
l'économie sociale et les organisations paritaires

Nom : Prénom :
Raison sociale :
Adresse :
Tél : Fax : e-mail :

- SOUHAITE RENOUVELER SA COTISATION
 ADHERER

Cotisation annuelle :

Personnes physiques : 50 €
Personnes morales (petites) : 500 €
Personnes morales (moyennes) : 1 000 €
Personnes morales (importantes) : 2 000 €

Bulletin à retourner, accompagné du règlement, à
[CIRIEC-France](#)
7 passage Tenaille – F- 75014 Paris

Si vous souhaitez contribuer à alimenter les « Brèves » du CIRIEC-France adressez vos informations :

Marcel.caballero@club-internet.fr